

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI, le 12 avril 2021**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse du conseil, à **dix-huit heures trente**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Frédéric Jean, Maire
Jean-Guy St-Pierre
Jean-Yves Gosselin
Yves Laflamme
Mesdames
Huguette Blais
Chantal Blanchette

Absence motivée
Sandra Proulx

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 525-2021 du 7 avril 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 16 avril 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance en personne ou par audioconférence;

EN CONSÉQUENCE,

R-068-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Huguette Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance régulière du conseil. Il est 18h30

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en personne ou par audioconférence.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance régulière
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le lundi 1 mars 2021
- 4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale tenue le jeudi 25 mars 2021
- 5 Adoption des comptes à payer
- 6 Administration
 - 6.1 Présentation et adoption des états financiers 2020 dressés par la firme RCGT
 - 6.2 Nomination d'un auditeur pour les réclamations de la TECQ 2019-2023
 - 6.3 Site internet
 - 6.4 Demande du comité d'embellissement
- 7 Loisirs
- 8 Travaux Publics
 - 8.1 Nettoyage des grilles de rues
 - 8.2 Réparation du camion Dodge Ram
 - 8.3 Saint-François Ouest, chemin de Valléville (limite Saint-François et Saint-Vallier)
 - 8.4 Portes du barrage Morigeau
 - 8.5 Entretien de pelouses Weedman
- 9 Eau – aqueduc – égouts
- 10 Incendie – Sécurité publique et/ou civile
 - 10.1 Dépôt du rapport incendie pour le mois de mars 2021
 - 10.2 Embauche d'un pompier volontaire
 - 10.3 Embauche d'une première répondante (PR)
- 11 Urbanisme
 - 11.1 Adoption du règlement numéro 276-2021 modifiant les règlements de zonage, de construction et de lotissement
- 12 Dossiers et projets en cours
 - 12.1 Programme d'aide à la voirie locale, Volet Redressement et Accélération
- 13 Correspondance
- 14 Varia
- 15 Période de questions
- 16 Levée de la séance régulière

R-069-2021

Il EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Jean Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE LUNDI, 1^{ER} MARS 2021

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-070-2021

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le lundi, 1^{er} mars 2021 sans modification.

4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE JEUDI, 25 MARS 2021

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance et à la suite des quelques précisions apportées par le directeur général,

R-071-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale tenue le jeudi, 25 mars 2021 sans modification.

6 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS MARS 2021

Journal l'Écho, remboursement frais de poste	236,48
Permis	120,00
Fax	8,00
Loyers	2 815,00
Dénonciation tonnage carrières 2020 (Philiat Blais et Fils)	366,60
FSST, crédit au compte	94,68
Contrat déneigement 228, tranche 2	16 400,00
Contrat déneigement 228	6 689,89
TOTAL :	26 730,65

COMPTES A PAYER AVRIL 2021

Retraite Québec, quote-part 2021	3070,00
SEAO, appel d'offres projet ascenseur	99,96
Hydro-Québec,	
Usine de filtration	6167,53
Éclairage public	752,76
Clignotants	40,50
	6960,79
Bell Mobilité, Iphone Loisirs et Garage	211,51
Vidéotron,	
Bureau	291,75
Garage	101,59
Usine filtration	100,49
Surpresseur St-Pierre	36,11
Loisirs	145,22
Bibliothèque	78,53
	753,69
Energir	
Maison Paroisse	485,33
Loisirs	313,62

Garage.....	516,24	1315,19
VISA, Permis Transport Québec	179,70	
Facebook.....	51,07	
Google	51,47	
Apple music.....	17,23	
Entreprises FMYR.....	1000,00	
Purolator	80,51	1379,98
Ministre Revenu Québec, remise de mars 2021		13063,69
Revenu Canada, remise de mars 2021		4746,05
Retraite Québec, remise de mars 2021		348,11
La Fabrique, loyer avril 2021 Bibliothèque		350,00
REMBOURSEMENT CELLULAIRES MARS 2021		
Jean-Eudes Gaudet	25,00	
Sylvain Lemieux.....	25,00	
Félix Paré.....	25,00	
Jean-Pierre Laflamme,	6,25	
Réjean Pellerin.....	25,00	125,00
MRC de Montmagny, Mutations 2019-2020.....	486,00	
Sécurité civile volet 1 2020	3458,28	
Quote-part versement 1	60488,00	64432,28
MonBuro, contrat entretien photocopieur		171,01
6TEM TI, support informatique à distance		54,62
Les Concassés du Cap, collecte mars 2021		4500,22
Ass. des Camps du Québec, adhésion 2021		172,46
René Samson, réparation lumières de rue		581,77
Aquatech, opération usine filtration et eaux usées		9917,27
Linde Canada, 1814m ³ à 0,3366 oxygène		714,21
Supérieur Propane, location cylindre		4,60
Boulon-Hydraulique, douilles, boulons etc...		187,69
V-T0, produits sanitaires Garage		235,41
Acier Picard, barre plate et ronde		1015,43
Philippe Gosselin, 3332,6 litres à 0,9826 diesel		3693,11
Portes Servi-Pro, matériel Garage		126,47
Propane GRG, 898,3 à 0,58 propane Caserne		595,94
Garage MTY, ajustement freins camion Ford		27,71
Robitaille Équipement, pièce pour la gratte		252,95
Groupe Levage MLE, pièces équipement		1006,78
Bossé et Frère, location tracteur 3 ^e versement (dernier) + Crédit facture		4933,86
Tetra Tech QI, hon. Prof. RIRL Montée Morignau, ch. St-Frs O		5058,90
MonBuro, cartouches d'encre (Garage)		211,62
Raymond Chabot Grant Thornton, facture intérimaire préparation états financiers 2020		9198,00
Régie gestion Mauricie, enfouissement février 2021		3061,34
MRC de Montmagny, collecte sélective tonnage février 2021		1822,27
CSS Côte-du-Sud, transport scolaire zone à risque		333,43
Transport Guy Hamel, lames au carbure		3771,71
Tetra Tech QI, hon. Prof. réfection ch. St-François Ouest		2203,51
Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL février 2021		2005,08
DBO Expert, contrat suivi annuel système septique (Usine) 3 ans		263,85
MMQ, franchise sinistre poteau Hydro-Québec		2500,00
SCI, polymère (usine filtration)		1336,58
Entandem, droits de performance (SOCAN) licence 2021		103,20
Les Alarmes Clément Pelletier, contrat service Garage		165,56

CARE, forfait recrutement « clé en main » préposé entretien Général	661,11
Muni. Berthier-sur-Mer, entraide incendie (feu St-Pierre)	432,55
Servi Pro, réparation porte Caserne incendie	316,18
Enair Contrôle, vérification ventilation usine filtration	225,47
Acier Picard, barre plate (barrage)	703,94
Boulons & Ecrous, pieces (barrage)	266,26
Esco Distribution, scie circulaire + lames	684,10
Boulon Hydraulique CMT, pièces (Garage)	290,55
Camions Globocam, filtres (service incendie)	224,48
REM, pièces (Garage)	310,34
MTY Express, urée (Garage)	82,21
Philippe Gosselin & Ass., 1775,9 litres à .632 M. Paroisse	1290,45
Wurth, fusibles, scellant, lingettes (Garage)	553,10
LINDE Canada, 2285m ³ à 0,3366 oxygène (usine) + réservoir	1158,21
Scadalliance, remise en service d'un enregistreur de débordement (usine filtration)	1460,19
Jean-Eudes Gaudet, remb. achat 2 turbines (Pav. Bédard)	190,84
MRC de Montmagny, Mise à jour politique familiale..... 1250,00 Remplacement commutateur fibre optique..... 3348,58	4598,58
Signalisation Lévis, 60 balises cyclo-zone	9146,95
Emco, asphalte froide	1230,30
Jocelyne Noël, entretien bureau mars 2021	120,00
Bergor, brosse balai de rue	1426,86
Philippe Gosselin & Ass., 457,9 litres à 0,9611 diesel	505,99
Macpek, matériel barrage + crédit	872,09
Canadian Tire, Armoire + outils..... 206,93 Bacs emplilables 82,69	289,62
PageNet, téléavertisseurs	57,20
Novicom Technologies, antenne (service incendie)	16,86
AGAT Laboratoires, analyse eau potable et usée	455,85
AVANTIS, matériel divers Usine filtration..... 63,89 Garage..... 1048,71 Caserne 44,80	1157,40
InfoPage, IPA (service incendie)	107,44
Félix Bélanger Cloutier, frais déplacement 142,2 km à 0,43	61,15
VT0, distributeur verres, verres, lustrel	157,34
Monyvill, 2 heures à 85\$ trottoirs	195,46
MonBuro, Papeterie 101,32 Contrat photocopieur 36,16	137,48
Propane GRG, 775,9 litres à 0,567 propane Caserne incendie	505,81
Les Alarmes Clément Pelletier, contrat surveillance Caserne	206,96
Les Radiateurs L'Islet, 1 radiateur niveleuse	2193,59
Dépanneur Servi-Express, Eau (Garag)..... 15,75 Bonbons Pâques (Rallye).....	312,57
Supérieur Propane, location cylindre	4,60
9205-1242 Qc inc.(Arrêt Stop), essence	323,22
Pièces d'Autos GGM, pièces équipements	1460,84
Pièces d'Autos Carquest, pièces équipements	228,08
Garage Gilmyr, réparation camion Ford	1122,13
Restaurant Bar 51, service traiteur boîtes souper cabane à sucre	2862,70

Maxime Blais, remb. facture service incendie	10,00
Pyro Sécur, recharge et inspection cylindre d'air	165,56
6Tem TI, technicien pour portable loisirs et Garage	491,52
Municipalité Saint-Vallier, lavage bunker (6) service incendie	120,00
René Samson, réparation lumière de rue	201,15
Planiftime inc., services rendus par Anne-Marie Mathieu jan-fev	114,98
Ethier Avocats, hon. Prof. Mandat récupération TPS/TVQ	284,48
Abrasifs JMB inc.,pièces équipements	290,60
Net-Eau-Cam, déboucher conduite sanitaire	2198,89
Alphonse Lamonde inc., installation chaudière gaz naturel à la Maison de la Paroisse	30790,31
Linde Canada, 2316 m ³ à 0,3366 oxygène usine filtration	913,51
Philiass Blais & Fils, 3 voyages criblure de pierre à 300\$..... 900,00 Dégeler entrée d'eau (Casse-Croûte)..... 150,00	1207,24
Canadian Tire, pièce usine filtration	19,53
Postes Canada, envoi journal l'Echo (extérieur)	90,11
Postes Canada, envoi journal l'Echo + circulaires	277,05
Régie L'Islet Montmagny, gestion CTL transport août 2020	2396,55
RésoTel, interchanger 2 postes téléphoniques	148,26
TOTAL :	235 409,60

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussion;

R-072-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer.

6 ADMINISTRATION

6.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2020 DRESSÉS PAR LA FIRME RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON (RCGT)

Le jeudi le 8 avril 2021 à 18h30, une présentation des états financiers pour l'année 2020 a été faite par monsieur Raymond Morin CPA CA, aux membres du conseil, préparé par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

Après analyse et discussion;

R-073-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les états financiers pour l'année 2020 tel que présentés et préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

6.2 NOMINATION D'UN AUDITEUR POUR LES RÉCLAMATIONS DE LA TECQ 2019-2023

Afin de réclamer au gouvernement du Québec les montants accordés et dépensés pour la TECQ 2019-2023, la Municipalité doit embaucher une firme comptable afin de procéder à l'audit et de produire la réclamation à fournir au gouvernement pour la TECQ 2019-2023.

Après analyse et discussion;

R-074-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par : Yves Laflamme

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour procéder à l'audit et de produire la réclamation à fournir au gouvernement pour la TECQ 2019-2020.

6.3 SITE INTERNET IMAGO

Le site internet de la Municipalité a besoin de certaines modifications afin de le rendre plus facile d'utilisation pour les ressources de la Municipalité. Également, les modifications permettront de faire le lien avec le Facebook de la Municipalité.

Après analyse et discussion;

R-075-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder une somme de 3000\$ environ pour la mise à niveau du site internet de la Municipalité.

6.4 DEMANDE DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Le comité d'embellissement a soumis à la municipalité l'idée d'obtenir comme à chaque année des arbustes du ministère de l'environnement pour en faire la distribution gratuite aux citoyens de Saint-François de la Rivière-du-Sud pour ceux qui en feront la demande. Malgré la pandémie, la municipalité accepte que cette activité soit tenue en se conformant aux différentes mesures de la santé publique. Cette activité se tiendrait la dernière fin de semaine de mai.

7 LOISIRS

Aucun point

8 TRAVAUX PUBLICS

8.1 NETTOYAGE DES GRILLE DE RUES

Annuellement, la Municipalité procède au nettoyage des grilles de rues qui deviennent encombrées de sable et détritrus.

Les soumissions reçues sont les suivantes :

Veolia	13.50\$ par grille
Saniorleans	21.00\$ par grille
Campor	23.20 par grille

Après analyse et discussion;

R-076-2021

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de retenir les services du plus bas soumissionnaire soit, Veolia, pour le nettoyage des grilles de rues.

8.2 RÉPARATION DU CAMION DODGE RAM

Une demande de soumission a été faite dans le but de procéder aux diverses réparations nécessaires sur le camion Dodge Ram afin de le maintenir en bon état.

Les soumissionnaires approchés:	Bumper, aile	Complet
CX Garage Fernand Langlois	3932	9563
Fix auto	2828	5910

Après analyse et discussion;

R-077-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre du plus bas soumissionnaire soit, Fix auto, et d'exiger un camion de courtoisie pour la durée de la réparation.

8.3 SAINT-FRANÇOIS OUEST, CHEMIN DE VALLÉVILLE (LIMITE SAINT-FRANÇOIS ET SAINT-VALLIER)

Des travaux de réparation du chemin de Valléville seront effectués par la municipalité de Saint-Vallier. Un ponceau à la limite des deux municipalités devra être remplacé.

Après analyse et discussion;

R-078-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de défrayer la moitié des coûts pour le remplacement du ponceau qui se situe sur la limite du territoire Saint-François et Saint-Vallier.

8.4 PORTES DU BARRAGE MORIGEAU

Les portes du barrage Morigeau sont rendus à leur fin de vie utile. Des travaux de remplacement des portes seront effectués par les employés municipaux afin de réduire les coûts.

Après analyse et discussion;

R-079-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
APPUYÉ par : Yves Laflamme
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de défrayer les coûts des matériaux utilisés pour le remplacement des portes du barrage de la Rivière Morigeau.

8.5 ENTRETIEN DE PELOUSES WEED MAN

La compagnie Weed Man entretien de pelouses nous a soumis une proposition pour l'entretien des pelouses des édifices municipaux pour l'année 2021.

Programme 3 engrais 2 traitements	5330\$ taxes en sus
Programme 2 engrais 1 traitement	4065\$ taxes en sus

Après analyse et discussion;

R-080-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de défrayer le montant demandé pour le forfait 2 engrais et 1 traitement sans le traitement des eaux usées.

9 EAU – AQUEDUC –EGOUTS

Aucun point

10 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE et/ou CIVILE

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR MARS 2021

Le rapport mensuel du service des incendies pour mars 2021 est déposé au conseil.

10.2 EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE

Le directeur des incendies a soumis au conseil une proposition pour l'embauche d'un pompier volontaire qui répond aux exigences du postes et qui détient toutes les qualifications requises.

Après analyse et discussion;

R-081-2021

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'embaucher monsieur Rosa Constant à titre de pompier volontaire.

10.3 EMBAUCHE D'UNE PREMIÈRE RÉPONDANTE (PR)

Le directeur des incendies a soumis au conseil une proposition pour l'embauche d'une première répondante qui répond aux exigences du postes et qui détient toutes les qualifications requises.

Après analyse et discussion;

R-082-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Huguette Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'embaucher madame Ève-Marie Desrochers à titre de première répondante.

11 URBANISME

11.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMERO 276-2021, INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE CONSTRUCTION ET DE LOTISSEMENT

Avis de motion : 11 janvier 2021

Adoption :2021-04-12

Approbation de la MRC :

Entrée en vigueur :

CONSIDÉRANT QUE plusieurs demandes de permis de construction de citoyens nécessitent des dérogations mineures et qu'elles sont généralement acceptées par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE la réduction du nombre de dérogations mineures permettrait d'améliorer l'efficacité du travail de l'inspecteur municipal et permettrait de réduire la charge de travail du comité consultatif en urbanisme et du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE certaines normes des règlements d'urbanisme en vigueur peuvent laisser à interprétation limitant le travail optimal de l'inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles tendances en construction sont apparues sur le territoire, et qu'elles sont peu encadrées ou aucunement encadrées par les règlements d'urbanisme en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE les modifications des règlements d'urbanisme proposées permettraient d'améliorer le service offert au citoyen par la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme L.R.Q., c.A-19.1, la Municipalité peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance de ce conseil tenue le 11 janvier 2021.

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement a été soumis à la consultation publique le 19 janvier 2021 ainsi qu'à l'approbation référendaire le 26 mars 2021;

EN CONSÉQUENCE, lecture ayant été faite auparavant par les membres du conseil;

Après analyse et discussion;

R-083-2021

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 276-2021 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE CONSTRUCTION ET DE LOTISSEMENT.

12 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

12.1 PROGRAMME D'AIDE À LAVOIRIE LOCALE, VOLET REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION

Les travaux visés par cette demande concernent le resurfaçage de la Montée Morigeau nord, le remplacement d'un ponceau et les réparations de fissures chemin Saint-François Ouest et Est.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

L'estimation détaillée du coût des travaux ;

L'offre de services détaillant les coûts (gré à gré) ;

Le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, M. Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire trésorier, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

POUR CES MOTIFS,

Après analyse et discussion;

R-084-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU et adopté que le conseil de Saint-François de la Rivière-du-Sud autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

13 CORRESPONDANCE

Aucun point.

14 VARIA

Aucun point.

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

Séance à huis clos, les questions pourront être acheminées par courriel à l'adresse courriel suivante : dg@stfrancois.ca.

16 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE À HUIS CLOS

L'ordre du jour étant épuisé,

R-085-2021

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière du conseil. Il est présentement 20h47.

_____ Maire

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.